



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mardi 3 juin 2025

Inauguration des nouveaux locaux de la Maison de Justice et du Droit de Rouen

Inaugurée ce jour dans de nouveaux locaux situés au 4 rue de Germont, la Maison de Justice et du Droit (MJD) est aujourd'hui installée au cœur de la ville à la suite des dégradations dont elle a fait l'objet lors des violences urbaines de juin 2023.

Après l'incendie du Centre administratif du Châtelet survenu dans la nuit du 28 au 29 juin 2023, il était primordial de questionner la nécessité de retrouver un lieu d'implantation pour la Maison de Justice et du Droit afin d'assurer à nos concitoyens la continuité de l'accès au droit et aux services.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Adjointe au Maire en charge des Solidarités, personnes âgées, politique de la ville et de l'insertion et Amèle MANSOURI, Adjointe au Maire en charge de l'Accès au logement, accès au droit, hygiène et salubrité : *« Ces nouveaux locaux incarnent notre volonté de maintenir notre proximité au plus près des besoins de nos concitoyens, et de garantir à tous un accès simple, humain et facile à la justice, au cœur de Rouen. Ils constituent un symbole fort de résilience et d'engagement républicain. En offrant aux agents et au public un cadre digne, nous affirmons que la justice de proximité mérite les meilleures conditions pour remplir pleinement sa mission. »*

Pour Matthieu DUCLOS, Président du tribunal judiciaire de Rouen et Président du Conseil départemental de l'accès au droit de Seine-Maritime (CDAD76), et Sébastien GALLOIS, Procureur de la République : *« Les maisons de justice et du droit sont des lieux essentiels de proximité entre la justice et les habitants. Après la destruction de la MJD du Châtelet par un incendie, il était essentiel de redonner à la MJD de Rouen des locaux adaptés à l'accueil du public, tout en garantissant de bonnes conditions de travail à nos agents ».*

Les MJD, un lieu d'accueil pour mieux connaître ses droits

Les Maisons de Justice et du Droit (MJD), nées aux débuts des années 1990, sont des établissements judiciaires résultant d'un partenariat entre le ministère de la justice et une collectivité locale.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53

La MJD de la Ville de Rouen a ouvert ses portes en 1997. C'est un service public gratuit et confidentiel qui a pour mission d'accueillir et d'informer les habitant.es du ressort de la Cour d'appel de Rouen. La MJD vise ainsi à faciliter l'accès au droit, l'aide aux victimes et à favoriser la résolution amiable des litiges.

La MJD de Rouen, une équipe et un réseau d'intervenants

Par le biais d'une convention d'occupation à titre gracieux avec la CARSAT Normandie, l'équipe de la Maison de Justice et du Droit est aujourd'hui installée dans des locaux spacieux assurant confort et confidentialité entre les différents espaces.

Pour recevoir le public, la Ville et le tribunal judiciaire mettent à disposition une équipe composée d'une agente d'accueil, d'une juriste, d'une juriste coordinatrice et d'une greffière des services judiciaires.

Dans le cadre d'un partenariat avec le conseil départemental de l'accès au droit (CDAD), selon ses besoins et sur rendez-vous dans les locaux de la MJD, le public peut également être orienté vers différents intervenants grâce à un large choix de permanences :

- Avocats (généralistes, droit du travail, droit administratif, fiscalité, droit des sociétés),
- Notaires (droit des successions, libéralités, droit immobilier...);
- Commissaires de justice (exécution des décisions de justice, créances, surendettement...);
- Associations spécialisées dans des domaines spécifiques (droit des étrangers, droit du logement, protection juridique des majeurs, médiation familiale);
- Conciliateur de justice (problèmes de voisinage, litiges de la consommation, du logement...);
- Délégué de la Défenseure des Droits (défense des droits des usagers des services publics, droits de l'enfant, lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité, protection des lanceurs d'alertes...).

Quelques données chiffrées :

- Il existe à ce jour 150 Maisons de Justice et du Droit réparties sur 66 départements, la Seine-Maritime en compte 6.
- Depuis son ouverture en 1997, la fréquentation de la MJD n'a cessé d'augmenter avec plus de 8 700 accueils réalisés en 2024.